

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT (A.A.O.R) N° DNCMP/319./ F/2021-2022 POUR LA FOURNITURE DES TREILLIS POULAILLER, DES TREILLIS CAFE ET DES FILS A HAUTE TRACTION

Date de Publication : 25 / 5 / 2022

Date d'ouverture des offres : 31 / 5 / 2022

1. Objet du marché

L'Office pour le développement du Café du Burundi « ODECA » invite, par le présent Appel d'Offres Restreint, les sociétés TRADE INVESTMENT PATENERSHIP, BUSINESS INTERNATIONAL COMPANY, BEST COMPANY, EMUNA GROUP, GETRAC à présenter sous pli fermé leurs offres pour la fourniture de 48 000 mètres de treillis poulailler, de 2 040 mètres de treillis café et de 214 200 mètres de fils à haute traction.

Le présent marché consiste en la fourniture de 48 000 mètres de treillis poulailler, de 2 040 mètres de treillis café et de 214 200 mètres de fils à haute traction.

2. Allotissement

Les fournitures faisant l'objet du présent Appel d'Offres sont constituées des éléments suivants :

Lot 1 : Quarante huit mille mètres (48 000 m) de treillis poulailler

Lot 2 : Deux mille Quarante mètres (2 040 m) de treillis café

Lot 3 : Deux cent quatorze mètres (214 200 m) de fils à haute traction

3. Financement du marché

Le marché est financé à 100% par le budget propre de l'ODECA de l'exercice 2021-2022.

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Restreints (AOR) telle que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché est livrée selon la lettre de commande.

5. Conditions de Participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions uniquement aux sociétés ci-dessus listées justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier pourra être obtenu auprès de l'ODECA sur présentation de deux bordereaux de versement de **cent mille francs Burundais (100 000FBu)** non remboursables. La moitié de ce montant sera versée sur le compte n° 6010750/001-000-108 ouvert à la Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement SM au nom de l'ODECA Fonctionnement et l'autre moitié au compte n°1101/001.04 ouvert à la BRB.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit moyennant accusé de réception à la Direction de l'ODECA.

7. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en cinq exemplaires dont un original et quatre copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas. Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission fixée à neuf millions deux cent trente-six mille cent francs burundais (**9236 100 FBU**) dont **8 160 000 Fbu pour les treillis poulailler, 326 400 Fbu pour les treillis café et 749 700 Fbu pour les fils à haute traction** ou l'équivalent en monnaie étrangère.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 60 jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres.

8. Dépôt des Offres

Les offres sous plis fermés et rédigées en langue française devront parvenir à la **Direction Générale** de l'Office pour le développement du Café du Burundi « ODECA » **BP 450 Bujumbura, Boulevard de la Tanzanie** au plus tard le **31/05/2022 à 9 heures précise, heure locale**.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pour une période de 60 jours à compter de la date limite d'ouverture des offres.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **31/05/2022** à 9 heures précise.
Les offres parvenues postérieurement aux dates et heure limites de dépôt seront irrecevables.

L'ouverture des offres aura lieu le **31/05/2022 à 9h30min, heure locale** dans la salle des réunions de l'ODECA.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture conformément aux articles 175 à 179 du Code des marchés publics du Burundi, dans la salle des réunions de l'ODECA.

Le président de la sous-commission d'ouverture établira une liste des soumissionnaires présents qui sera signée par ces derniers et transmise à la DNCMP avec le procès-verbal d'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

12. Délai d'exécution

Les fournitures seront livrées dans nonante (90) jours en un seul lot sur base d'une lettre de commande et déchargées à l'entrepôt de l'ODECA à Bujumbura. Les délais d'exécution commencent à courir à partir de la réception de la lettre de commande.

13. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence est ci-après :

**Secrétariat de la Direction de l'ODECA,
Boulevard de la Tanzanie
BP : 450 BUJUMBURA - BURUNDI
Tél. :22 225333, 22 242685 ou 22 219915**

14. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de 60jours à compter de la date

15. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir par écrit au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Bujumbura, le .../...../2022

**OFFICE POUR LE DEVELOPPEMENT
DU CAFE DU BURUNDI**

Honorable ~~Mr~~ Emmanuel NIYUNGEKO

ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GENERAL

